

# 1. Protocole OUT étudiant\*es 2025-2026

## Pour les étudiant\*es passant de B2 à B3

### PRINCIPE GÉNÉRAL

- Le choix des cours dans institution d'accueil devra être avalisé par les enseignant\*es de l'UE 302 (atelier pluridisciplinaire / orientation / pratiques philosophiques).
- Aucun changement durant la mobilité ne pourra se faire sans leur accord.
- Le choix des cours dans institution d'accueil prendra en considération la visée pédagogique de la B3 à l'erg et les spécificités du programme dans lequel l'étudiant·e est inscrit·e à l'erg.
- De plus, ce programme devra pouvoir entrer en dialogue avec la poursuite de l'année académique à l'erg au second quadrimestre.
- Dans tous les cas, la mobilité ne peut avoir lieu que lors du premier quadrimestre.

Les cours de l'erg étant annualisés, ils devront faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'étudiant\*e au cours du 1er quadrimestre afin de pouvoir s'engager au second quadrimestre dans la continuité du programme pédagogique menant à un diplôme de Bachelor. Les supports de cours seront accessibles en ligne et les enseignant·es informé·es de la mobilité de l'étudiant·e. L'étudiant·e a, pour sa part, la responsabilité de prendre contact avec les enseignant·es responsables afin de prendre connaissance des contenus.

- **Unités reconnues en mobilité: total 30ECTS**

#### **\*Unité 302.... (15 crédits ECTS / quadrimestre)**

cours artistique, atelier pluridisciplinaire

cours artistique, atelier de l'orientation

cours général, pratiques philosophiques (obligation de prendre un cours correspondant dans l'institution d'accueil)

#### remarques:

Les cours artistiques choisis dans l'institution d'accueil devront, au moins en partie, répondre aux acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

Ces cours devront être validés par les enseignant\*es de l'unité d'enseignement.

#### **\*Unité 30401- stage interne (3 crédits ECTS / quadrimestre)**

Les cours artistiques choisis dans l'institution d'accueil devront, répondre à l'objectif d'une expérimentation par la pratique du travail de l'étudiant·e.

Une correspondance de contenu n'est pas obligatoire.

#### **\*Unité 30600- recherches techniques (2 ECTS / quadrimestre)**

Ce cours devra être choisi par l'étudiant\*e en amont de la mobilité et avec l'accord de l'enseignant\*e concerné\*e.

Une correspondance de contenu n'est pas obligatoire.

#### **\*Unité 32402 - théorie (5 ECTS / quadrimestre)**

L'unité choisie par l'étudiant\*e devra pouvoir faire état d'une correspondance de contenus . Celle-ci fera d'un accord de l'enseignant\*e quant à ces contenus.

#### **\*Unité 30101 - cours généraux- arts non-européens et Pratiques somatiques & care (5 ECTS / quadrimestre)**

Ce cours devra être choisi par l'étudiant\*e en amont de la mobilité et avec l'accord de l'enseignant\*e concerné\*e.

Une correspondance de contenu n'est pas obligatoire.

### **Pour les étudiant\*es passant de B3 à M1**

**Attention: seul\*es les étudiant\*es inscrit\*es en master à finalité spécialisée sont autorisé\*es à effectuer une demande d'échange Erasmus / international dans le cadre de leurs études et ceci, afin de conserver une homogénéité dans le programme spécifique aux finalités didactique et approfondie, organisé en collaboration avec d'autres institutions.**

#### **PRINCIPE GÉNÉRAL**

- Le choix des cours dans institution d'accueil devra être avalisé par les enseignant\*es de l'UE 401.01 (atelier pluridisciplinaire / orientation / séminaire / cours d'histoire de l'art spécifique à l'AP).
- Aucun changement durant la mobilité ne pourra se faire sans leur accord.
- Le choix des cours dans institution d'accueil des différents cours veillera à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Ce choix prendra en considération le projet pédagogique du Master à l'erg et les spécificités du programme dans lequel l'étudiant·e s'est engagé·e à l'erg.
- Un document attestant de l'acceptation de l'étudiant\*e dans l'atelier pluridisciplinaire de son choix devra être complété et remis à sammy del gallo.
- Les supports de cours seront accessibles en ligne et les enseignant·es informé·es de la mobilité de l'étudiant·e. L'étudiant·e a, pour sa part, la responsabilité de prendre contact avec les enseignant·es responsables afin de prendre connaissance des contenus
- Dans tous les cas, la mobilité ne se dérouler qu'au cours du deuxième quadrimestre du Master 1.

#### **Unités reconnues en mobilité: total 30 ECTS**

##### **Unité 40101 - Théorie-pratique (15 ECTS / quadrimestre)**

- Les cours artistiques choisis dans l'institution d'accueil devront répondre, en partie, aux acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement.
- Ces cours devront être validés par les enseignant\*es de l'unité d'enseignement.

##### **Unité 20201 - stage interne (3 ECTS / quadrimestre)**

- Les cours artistiques choisis dans l'institution d'accueil devront, répondre à l'objectif d'une expérimentation par la pratique du travail de l'étudiant·e.

##### **Unité 40401 - cours technique (1 ECTS / quadrimestre)**

- Ce cours devra être choisi par l'étudiant\*e en amont de la mobilité et avec l'accord de l'enseignant\*e concerné\*e.
- Une correspondance de contenu n'est pas obligatoire.

##### **Unité 40601 - théorie (5 ECTS / quadrimestre)**

- L'étudiant·e est tenue d'intégrer une composante théorique (cours, séminaire, etc.) dans son programme d'étude de l'établissement d'accueil.
- Ces cours feront l'objet d'une validation des enseignant·es de l'UE 40601.

### **Unité 40801 - auto-défense économique (6 ECTS / an) - stage externe et pratique de l'auto-défense économique et professionnelle**

- Le programme suivi dans l'institution d'accueil au 1er quadrimestre constituant déjà en soi un décentrement de l'étudiant·e au regard du contexte de sa pratique telle que déployée au sein de l'erg, cette unité sera remplacée par la rédaction d'un journal de bord. Ce journal de bord rendra compte des pratiques développées en mobilité et de leur relation avec le projet pédagogique du Master dans lequel iel s'est engagé·e.

### **Pour les étudiant\*es passant de M1 à M2:**

Au regard du contexte particulier de cette année de fin de cycle devant amener l'étudiant·e à l'obtention de son diplôme de Master, la demande de séjour d'échange devra faire l'objet d'une motivation écrite spécifique, circonstanciée et directement en lien avec la recherche menée par l'étudiant·e dans le cadre de son travail de fin d'études.

Dans tous les cas, la mobilité ne pourra se dérouler qu'au cours du 1er quadrimestre de l'année de Master 2.

### **Unités reconnues en mobilité: total 30 ECTS**

#### **Unités 50114 / 50101 / 50127 / 50140 - Théorie-pratique (12 ECTS / quadrimestre)**

- Les cours artistiques choisis dans l'institution d'accueil devront répondre, en partie, aux acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et faire preuve d'un lien direct et impératif avec le processus de recherche personnelle entamé en 1ère année de Master.
- Ces cours devront être validés par les enseignant\*es de l'unité d'enseignement, en tenant compte du contexte de l'année diplômante et du travail de fin d'études.

#### **Unité 50201 - stage interne (3 ECTS / quadrimestre)**

- Les cours artistiques choisis dans l'institution d'accueil devront, répondre à l'objectif d'une expérimentation par la pratique du travail de l'étudiant·e dans un contexte d'année diplômante et du travail de fin d'études.

#### **Unité 50401 - Théorie: pragmatique des images - actualités et lectures de l'art (4 ECTS / quadrimestre)**

#### **Unité 50601 - Recherche (2 ECTS)**

#### **Unité 50801 - Travail de fin d'études (20 ECTS)**

### **attention**

Ces unités sont considérées comme fondamentales dans le curriculum des étudiant·es de l'erg. Elles devront donc être soutenues par une dialogue entre l'étudiant\*e et les enseignant\*es au 1er quadrimestre. Les supports de cours seront accessibles en ligne et les enseignant·es informé·es de la mobilité de l'étudiant·e. L'étudiant·e a, pour sa part, la responsabilité de prendre contact avec les enseignant·es responsables et leur promoteurice afin de prendre connaissance des modalités spécifiques de l'évaluation de fin de cycle.

Ces unités s'inscrivent pleinement dans le contexte du travail de fin d'études et de la diplomation en second cycle.